

Offre de service

Mise en place du système « Management de santé et sécurité au travail »

OBJECTIF:

- Un système du management de la santé et de la sécurité au travail (SMSS) est une partie du système du management global de l'entreprise. L'adoption d'un tel système est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de la prévention des risques professionnels.

ACTIVITES

A titre indicatif, la mission se réalisera en 6 phases selon l'organisation ci-après :

1. Conformité légale et réglementaire
2. Evaluation des risques professionnels
3. Non conformités SST
4. Comités CHS
5. Audits SST
6. Gestion des accidents

RESULTAS

- Améliorer les performances de L'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail,
- Maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la S&ST à toutes les fonctions,
- Anticiper les changements,
- Augmenter la réactivité et la performance de l'entreprise dans la prévention des risques en S&ST,
- imiter les dysfonctionnements en S&ST,
- Assurer une cohérence globale avec les autres démarches de management.

INDICATEURS D'IMPACT

- Gestion globale et structurée des risques
- Agir sur les situations dangereuses pour éviter l'accident et les maladies professionnelles
- Donner un moyen de contrôle de la gestion en place